

Moad (14 ans) tabassé alors qu'il rentrait simplement chez lui: cinq policiers renvoyés devant le tribunal pour bavure

Publié le jeudi 11 Juin 2015 à 06h35

Cinq policiers de Molenbeek viennent d'être renvoyés devant le tribunal correctionnel pour y être jugés du chef de coups et blessures volontaires, dans le cadre de la « fameuse » bavure dénoncée sur un gamin de 14 ans, le petit Moad, en janvier 2013.



Le parquet demandait pourtant le non-lieu des poursuites, mais la chambre du conseil de Bruxelles a, au contraire, suivi l'argumentation des avocats des parents de l'adolescent, partie civile, en estimant qu'il existe des charges suffisantes.

Les photos montrant les lésions et les plaies sur le visage de ce gamin de 14 ans, taille poids plume, suite à son interpellation musclée par la police locale de la zone ouest à Molenbeek, le 11 janvier 2013, avaient fait scandale. Alors que l'adolescent n'avait rien d'autre à se reprocher que de courir en rue pour regagner son domicile, pour aller y chercher son équipement de sport. Un comportement suspect aux yeux d'une équipe de policiers en patrouille, qui l'ont jeté au sol, menotté, frappé et malmené au commissariat.

> Plus de détails sur cette affaire de bavure à lire dans nos éditions papiers et numériques de ce jeudi. (<http://num.sudinfo.be>)